MINEPDED - Projet CB2

Campagne d'informations et de sensibilisation des acteurs environnementaux nationaux sur la plateforme nationale d'échange d'informations environnementales et le site web du FEM-Cameroun dans la **zone forestiere bimodale (centre, sud, est)**

Mbalmayo 18-20 Janvier 2017

Modèle fonctionnel de la plateforme, Gouvernance, organisation et acteurs nationaux, régionaux et locaux

Par Thierry TCHABO, Manager / Consultant ICT4Dev

3SVISION – Technologies, Solutions and Consulting

Email: ttchabo@gmail.com, Tel:695095775 / 675704429 - www.3svision.net

Sommaire

1. Modèle fonctionnel de Plateforme Nationale d'Echanges d'Informations Environnementale
2. Gouvernance et Acteurs Nationaux, régionaux et locaux
3. Perspectives

1:

Modèle fonctionnel de la Plateforme Nationale d'Echanges d'Informations Environnementale

Rappels

- **ONU**- Convention Rio 1992 (principe 10)
  - Conventions et Accords Multilatéraux sur l'Environnement
- **CMAE/UNEP** – Réseau Africain pour l'information Environnementale (RAIE), Kampala 2002
- **MINEPDED** - Centre d'Information et de Documentation sur l'Environnement (CIDE)
- **MINEPDED/CIDE/Acteurs** – Plateforme Nationale d'Echange de l'Information Environnement

Plateforme Nationale d'Echanges d'Informations Environnementales du Cameroun

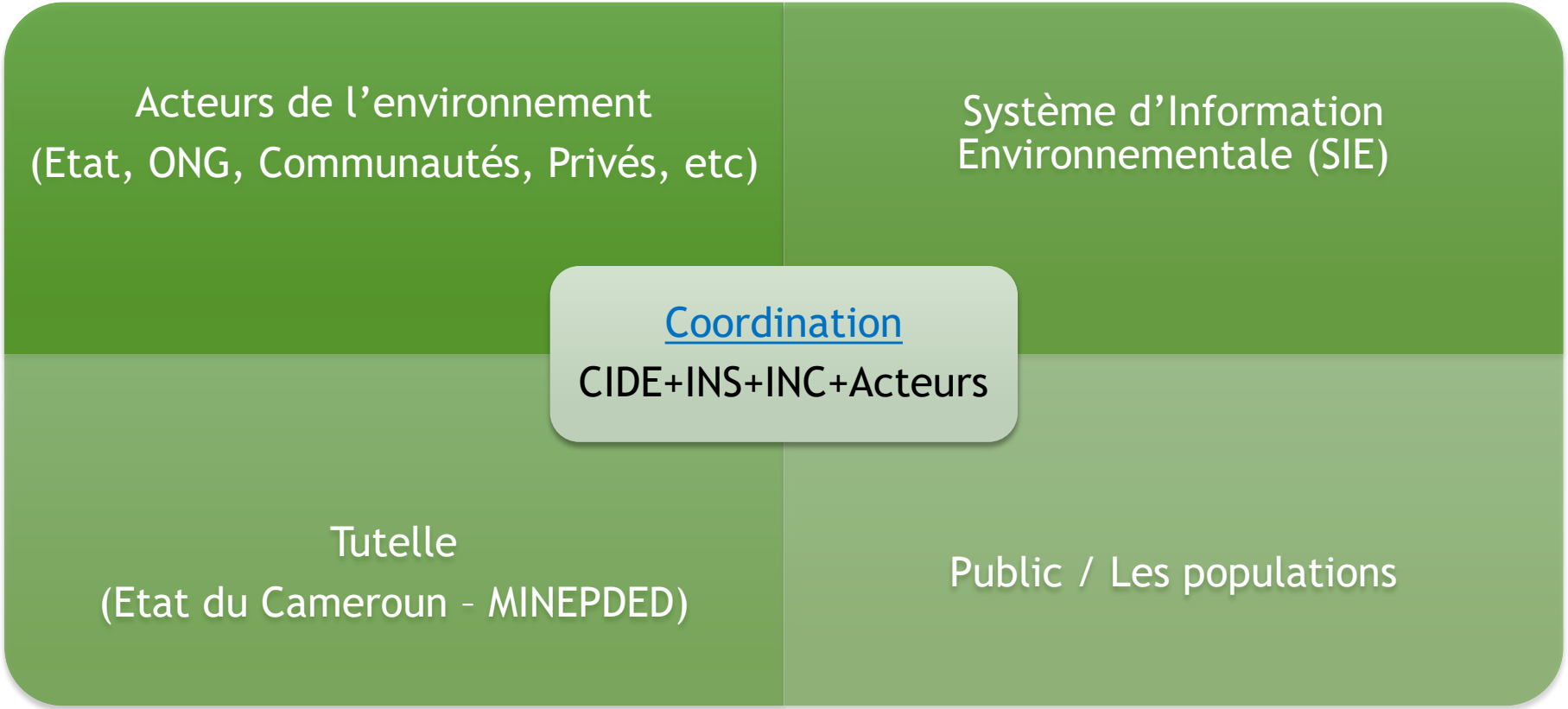

- Le SIE représente le caractère VIRTUEL de la plateforme, indiqué dans la Charte sur le modèle fonctionnel de la plateforme

Qu’est-ce que l’information environnementale?

C’est l’information qui concerne:

1. l'état de l'environnement (l’air, l’eau, les paysages, les biotopes, la diversité biologiques, les OGM, etc)
2. les source de pollutions et de nuisance
3. les actions, lois et mesures administratives, humaines, individuelles ou collectives pouvant avoir une incidence sur l'environnement
4. l'état de la santé humaine, du patrimoine, de la sécurité, les conditions de vie, etc
5. les rapports sur l'application des conventions et législations environnements ainsi que les analyses (couts, avantages,) dans le cadre des mesures précédentes

Photo: Equipe SOFENET

Définition SIE

- Le **système d'information environnemental** (**SIE**) est l'ensemble des outils informatiques qui supporte la politique de gestion environnemental d'un pays, d'une organisation en mettant en œuvre les données environnementales et leurs traitements afin de pérenniser et partager les informations produites (par exemple les règlements, les aspects, les impacts environnementaux et les rejets, les émissions, les indicateurs,...) qui sont agrégés et maintenus dans un référentiel intégré, assurant une disponibilité optimale de l'information.

Architecture réseau

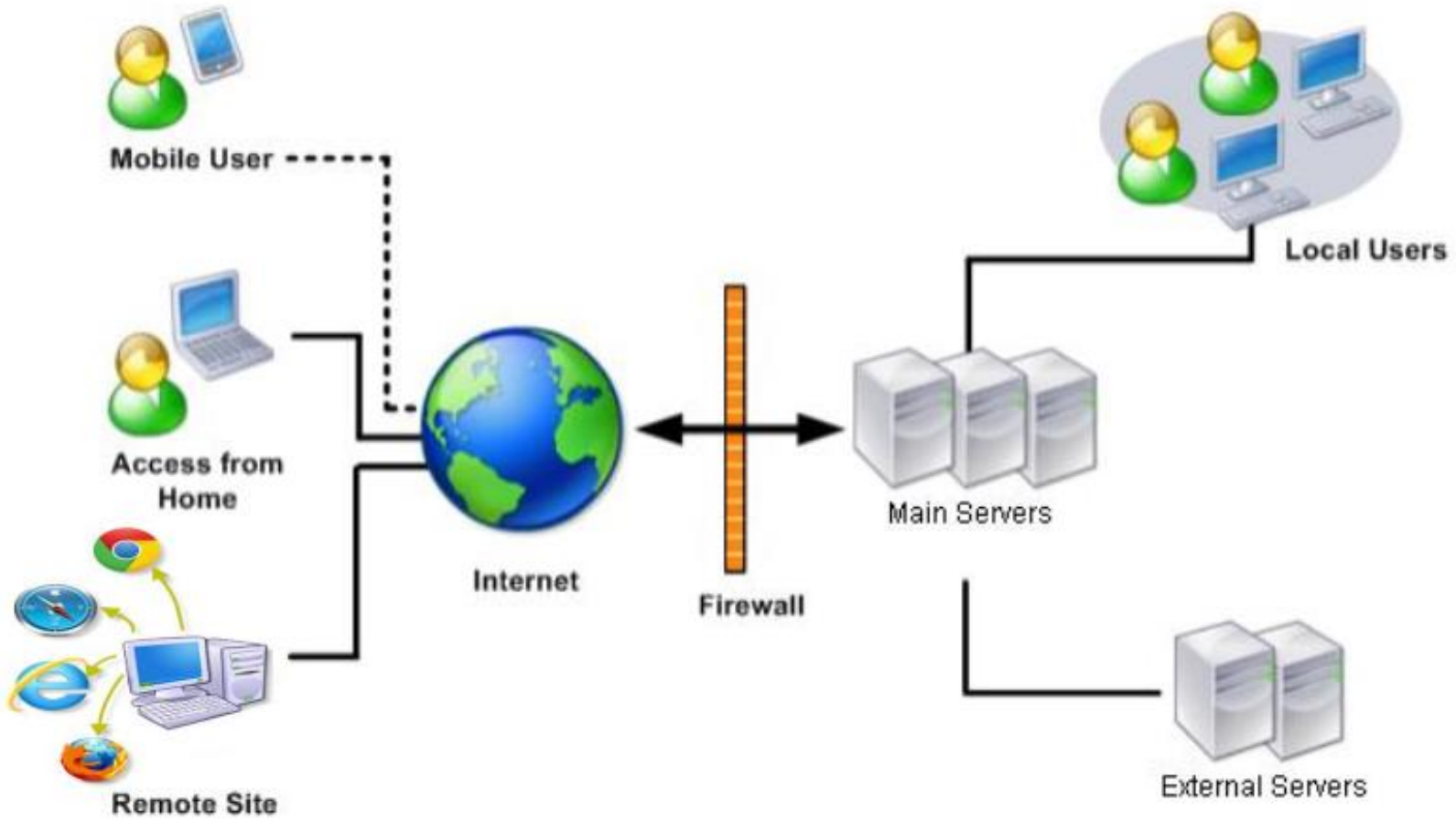

Fonctionnalités/Services de la plateforme

- ✓ Plateforme de travail collaboratif
- ✓ Portail de référencement et d'accès aux SI du domaine l'environnement
- ✓ Annuaires des acteurs
- ✓ Outil de surveillance environnementale (reporting, suivi des indicateurs des programmes gouvernements, projets, AME)
- ✓ Système d'alerte environnemental
- ✓ Archivage centre de documentation environnementale
- ✓ Banque de données partagée
- ✓ Plateforme de Formation
- ✓ SIG (suivant les thèmes)
- ✓ Journal d'actualités, répertoire des publications sur l'environnement

Rôles des Acteurs

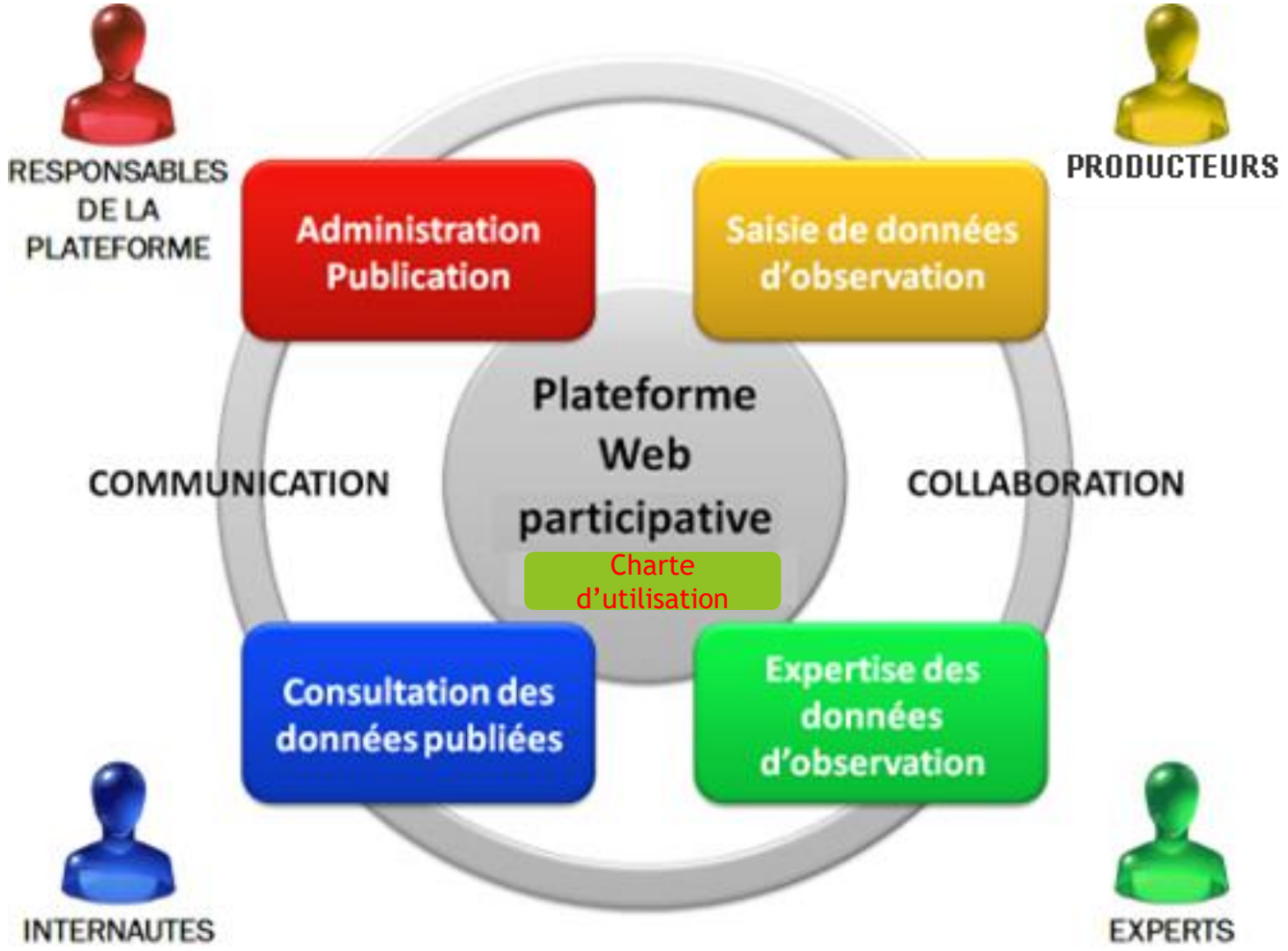

Utilisateurs et Niveaux d'accès

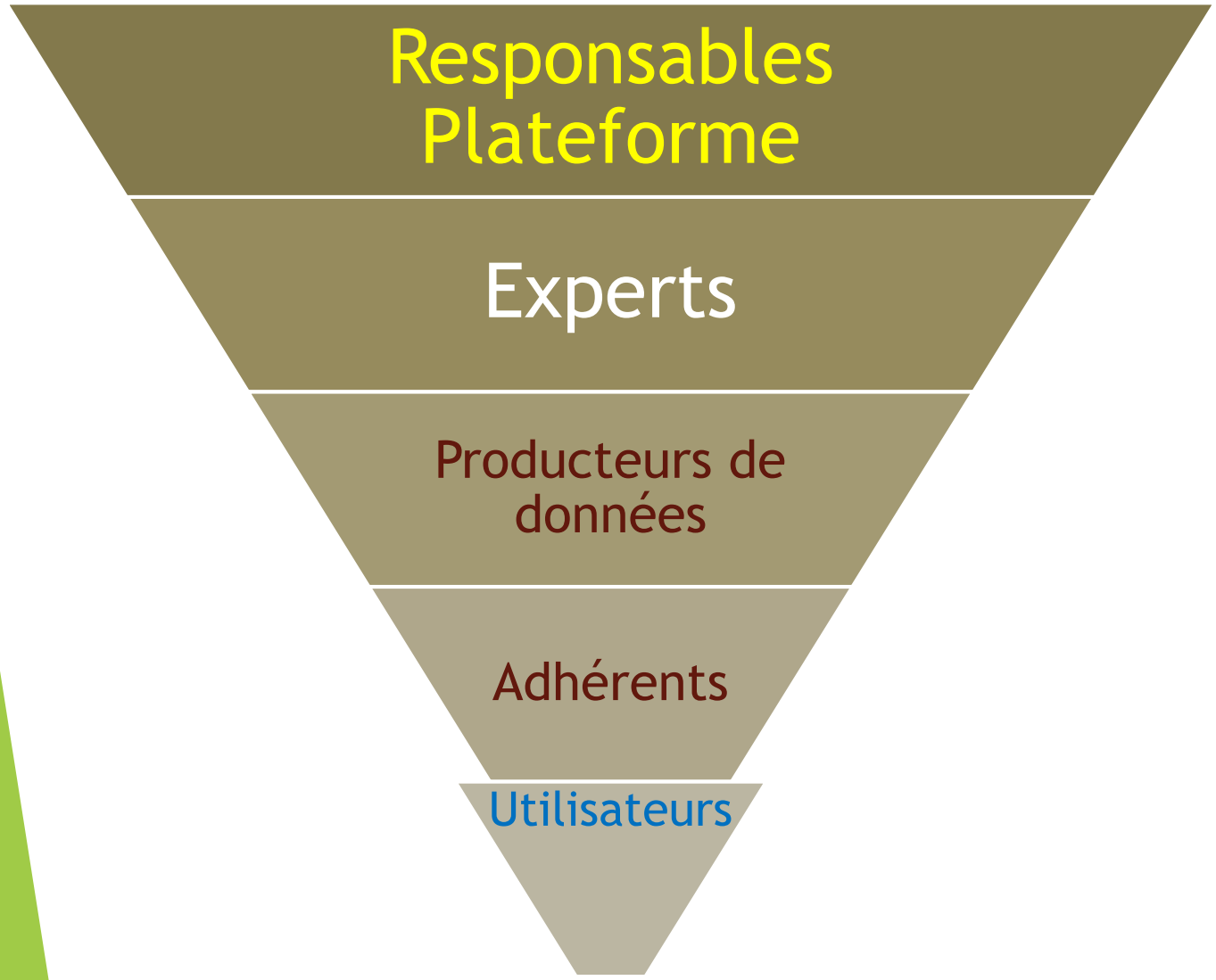

Chartes

d'utilisateurs

La collaboration

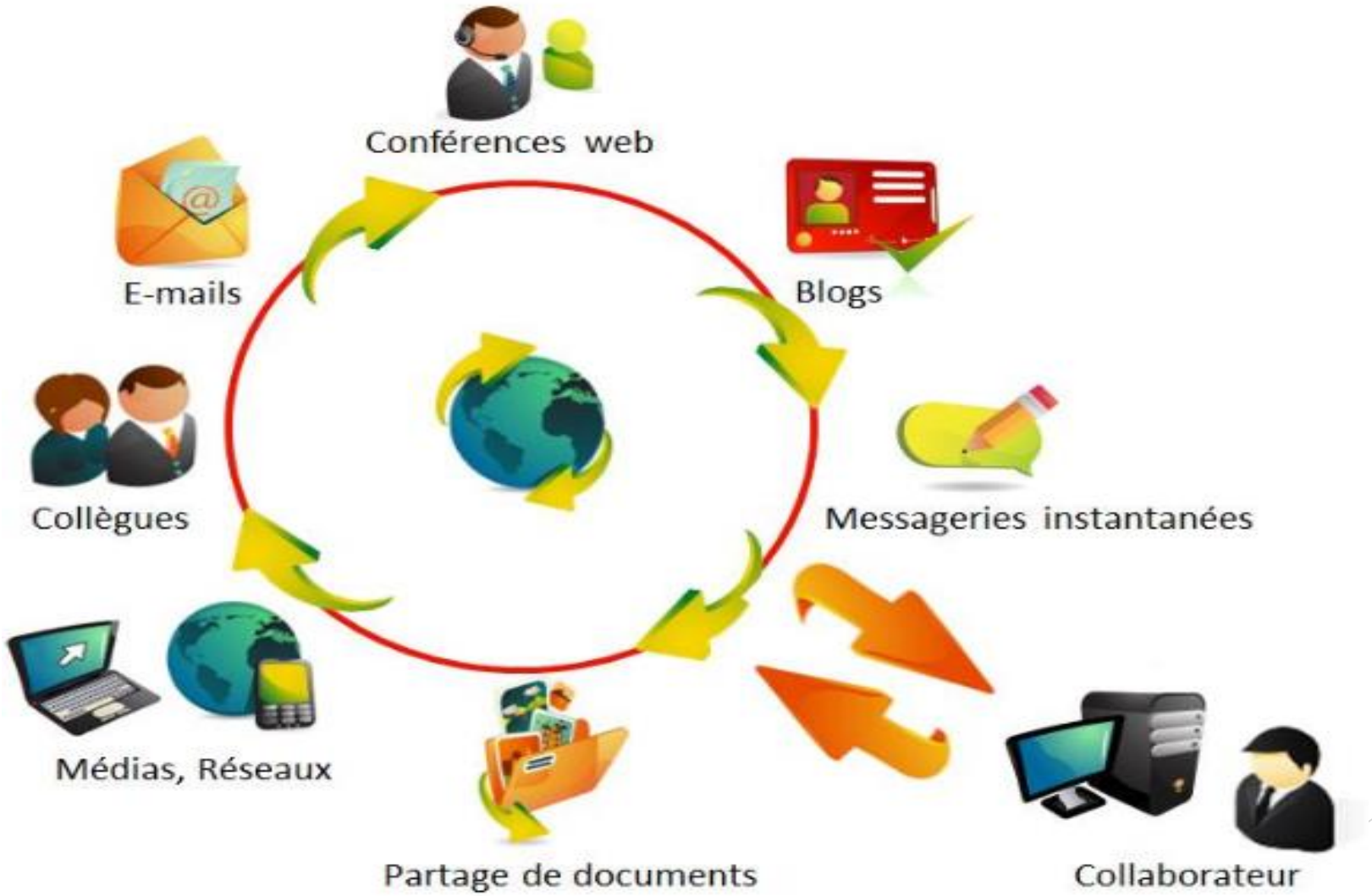

Architecture fédératrice: SIE national et local/thématique (RAIE)

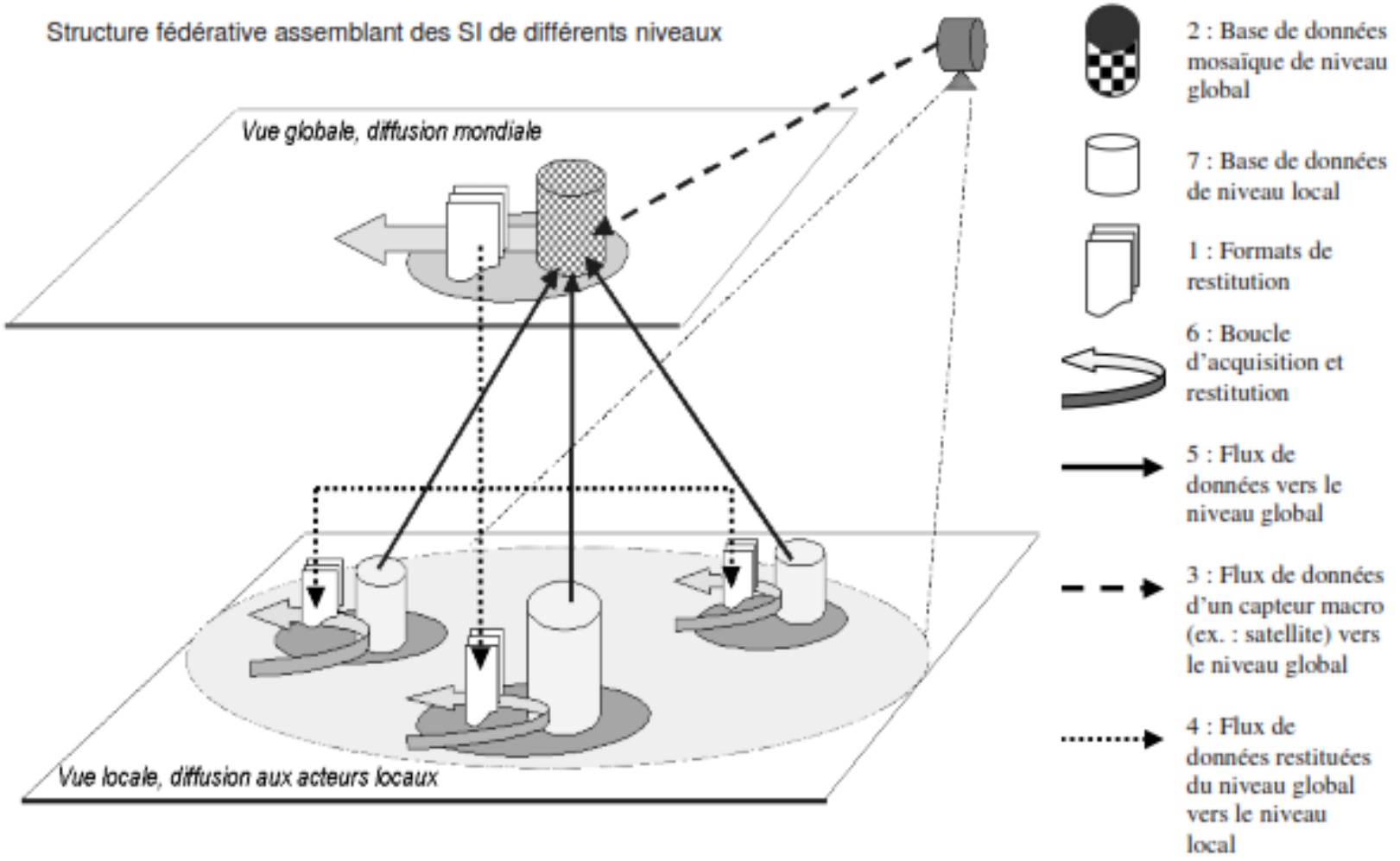

2:

Gouvernance, Organisation et acteurs nationaux, régionaux et locaux

Définition de la gouvernance

La **gouvernance** désigne l'ensemble

- des mesures,
- des règles,
- des organes de décision

d'information et de surveillance qui permettent d'assurer le **bon fonctionnement et le contrôle** d'un Etat, d'une institution ou d'une organisation, d'une entité qu'elle soit publique ou privée, régionale, nationale ou internationale.

Dans le cas d'un système d'information, Il s'agit de s'assurer que le SI réponde bien, aujourd'hui et demain, aux attentes des différentes parties prenantes internes et externes, utilisateurs et clients, financiers et financeurs, concepteurs et techniciens...

Processus de mise en œuvre du SIE

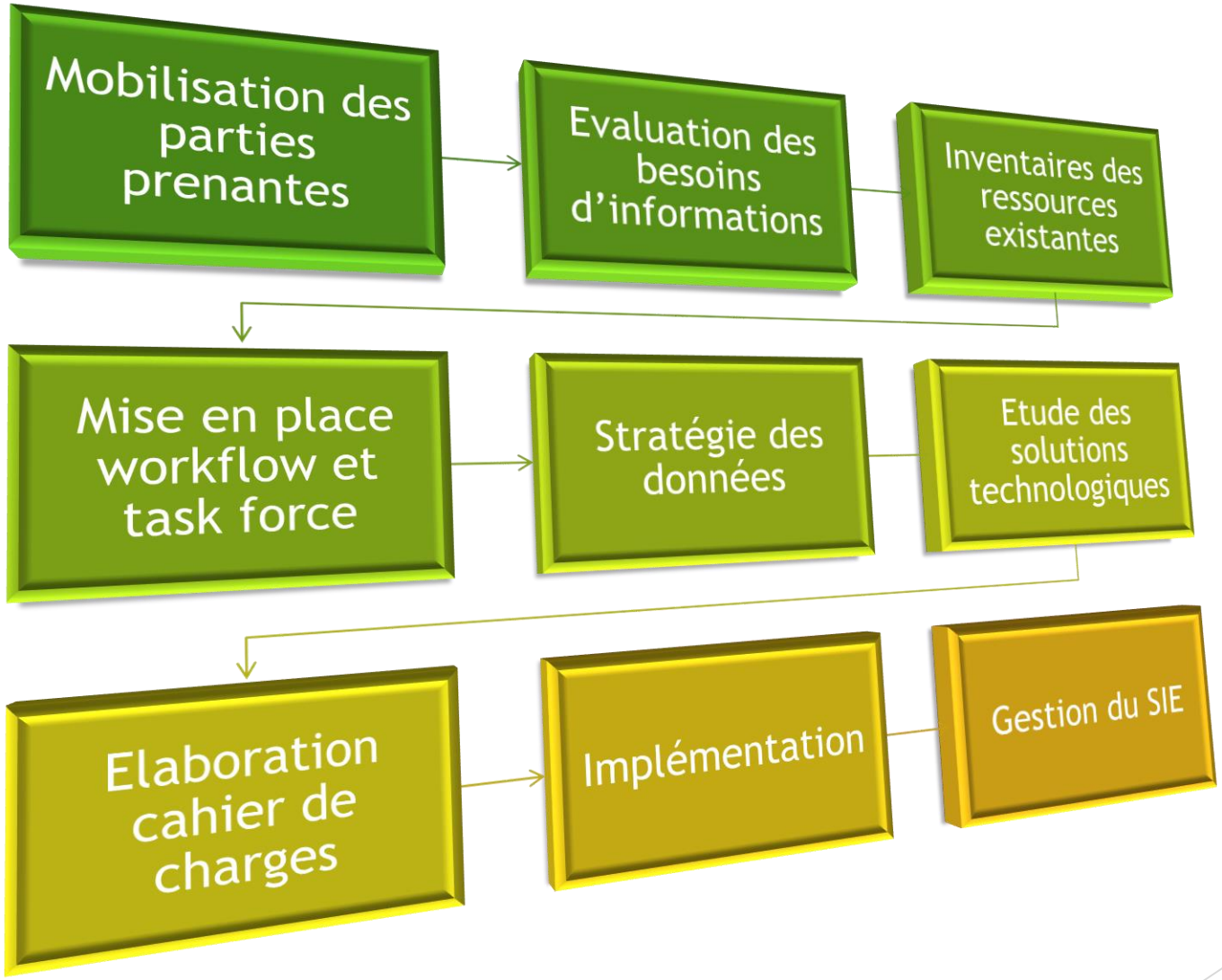

Gouvernance participative

- La participation suppose qu'aucun acteur n'est exclu. Tous concourent de quelque manière que ce soit à la préservation de l'environnement .La participation citoyenne est un processus qui passe par l'accompagnement et l'intégration des acteurs

- Le citoyen lambda devrait se sentir concerné par la plate forme en terme d'informations environnementales susceptibles de lui donner les armes à même de permettre de gérer son quotidien, et de participer aisément à la mise en œuvre des conventions de Rio

Gouvernance participative

- La participation citoyenne est un processus qui passe par l'accompagnement et l'intégration des acteurs aux structures et actions organisées et qui oblige constamment à adapter ceux-ci aux besoins différemment exprimés.
- Les différents acteurs seront donc impliqués dans toutes les phases de l'identification des problématiques à la mise en œuvre des solutions réparatrices

Le décision ministérielle de création de la plateforme prescrit cette gouvernance participative en indiquant tous les acteurs nationaux, régionaux et locaux

Les Enjeux

- ✓ Suivi des politiques publiques sur l'environnement
- ✓ Suivi des AMEs (Reporting et transmission des données pour les organisations internationales)
- ✓ Gestion durable des ressources environnementales par les citoyens
- ✓ Prévention des catastrophes
- ✓ Interopérabilité des SI
- ✓ Développement et accompagnement des SIE métiers
- ✓ Pérennité de la plateforme

Défis

1. Motivation des producteurs de données
2. Stratégie de diffusion (Atteinte effective des bénéficiaires avec l'information environnementale)
3. Accès des acteurs aux TIC
4. Formation, renforcement des capacités des acteurs
5. Indicateurs pertinents

Défis

6. Mise à jour des informations et procédures
7. Qualité de données
8. Quantité de données
9. Gestion du changement, adaptation à l'évolution permanente des technologies
10. Délais de gestion des défaillances techniques
11. La sécurité (données, équipements, utilisateurs)
12. Les droits d'auteurs

INSTANCES DE GOUVERNANCE DE LA PLATEFORME

- L'ETAT DU CAMEROUN
- LA COORDINATION DE LA PLATEFORME
- LE SECRETARIAT TECHNIQUE
- L'ADMINISTRATION INFORMATIQUE ET TECHNOLOGIQUE
- LES GROUPES THÉMATIQUES/SECTORIELS
- LES COMITES SCIENTIFIQUES
- LES POINTS D'ACCES LOCAUX (REGIONAL, DEPARTEMENTAL, COMMUNAL)
- LES POINTS FOCAUX AME

3:

Perspectives pour les acteurs

What next?

1. Adhérer à la plateforme
2. Contribuer à faire connaitre sur la plan national et international la Plateforme nationale et à susciter l'adhésion des acteurs de l'environnement
3. Intégrer l'information environnementale comme axe stratégique dans le plan de développement (planning, projets, activités, rapports, etc) des acteurs
4. Etre producteur de données et d'informations pour la Plateforme Nationale

What next?

5. Développer des stratégies pour une participation plus accrue des populations et acteurs par leur apport dynamique en informations sur la plateforme qui reçoivent en retour des informations et outils pour réduire leur activités dégradantes sur la mangrove
6. Promouvoir la formation des acteurs sur la gestion de l'information environnementale
7. Promouvoir la mise en place des systèmes d'information locaux/thématique de la Plateforme nationale

Bénéfices

1. Accès à l'information fiable et pertinente
2. Visibilité nationale et internationale
3. Opportunités de financements
4. Formations et accompagnements
5. Meilleure information des cibles
6. Crédibilité comme producteur d'informations
7. Opportunité économiques
8. Etc

En conclusion:

Un cadre institutionnel et réglementaire favorable

Un réseau organisé d'acteurs de tous les secteurs, motivés et préoccupés sur les questions de l'environnement

Des moyens humains, matériel et financiers pour collecter l'information, la mettre à jour, la diffuser

De l'expertise (technologique, métier, juridique)

La formation et l'accompagnement permanent, la participation des parties prenantes

for your attention.